RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

PR 144 A iiii

POST TENEBRAS LUX

Genève, le 12 décembre 2002
2, rue de l'Hôtel-de-Ville

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Correspondance : case postale 3918
1211 Genève 3
Téléphone 022 327 29 59
Télécopieur 022 327 01 00

mok

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers
administratifs
de la Ville de Genève
1211 GENEVE 3

822/02

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la résolution du Conseil municipal de la Ville de Genève du 23 novembre 2002, concernant :

la création d'une structure visant le prêt inter-service en vue de la modification des achats de véhicules des divers services

et vous informons que nous en avons pris acte.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Le secrétaire général du département
de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement:*

Claude Convers

Date d'affichage : 30 novembre 2002